

# FICHE DE MISE EN CONFORMITE

RGPD

11

<b>Date :</b>	4 novembre 2020	<b>Version :</b>	1
<b>Service</b>	Commission des divorcés		
<b>Nom RdT :</b>	[REDACTED]		
<b>Traitement :</b>	Suivi des personnes divorcées		

## Revue de novembre 2020

- 1) Vérifier les mentions légales sur les listes de présence remplies lors des manifestations,
- 2) vérifier les mentions légales au niveau des formulaires de contact sur les sites des secteurs ou des paroisses
- 3) Organisation de l'archivage des listes et des mails de contact,
- 4) Réfléchir à la façon de supprimer des données du fichier excel (par exemple en supprimant les contacts si aucun signe de vie pendant 3 ans).

---ooOoo---